Le 23 septembre 2022

Groupe Union des Républicains et Indépendants

Sébastien GALPIER
Vice-Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
en charge de la Culture et du Patrimoine
Conseiller Départemental de Clermont-Ferrand 5

Pour la reconnaissance de la souveraineté de la république d'Artsakh, de la protection de son peuple et de son patrimoine historique et culturel.

Dès la chute de l'URSS, le conflit pour le contrôle du Haut-Karabakh, enclave arménienne en territoire azéri, a opposé Arménie et Azerbaïdjan nouvellement indépendants. Aucune solution politique viable n'a été trouvée depuis malgré la création en 1992 du groupe de Minsk dont la France fait partie.

La situation géopolitique de cette partie du monde place l'Arménie à la confluence d'axes majeurs tels celui reliant Moscou à Téhéran via Erevan et celui allant de Bakou à la Méditerranée via la Géorgie. Un conflit d'autant plus complexe que le Haut-Karabakh s'est proclamé, dès 1991, en République d'Artsakh.

La situation est restée particulièrement complexe dans cette partie de l'ex-empire soviétique.

Dans la nuit du 12 et 13 septembre 2022, l'Arménie a été une nouvelle fois victime d'une opération militaire par l'armée azéri.

Une agression qui a causé la mort de 207 Arméniens et Arméniennes, provoquée la destruction d'hopitaux, d'écoles, de villages et l'évacuation de 4000 personnes. Elle a également abouti à l'occupation de 64 km2 de territoire Arménien par l'Azerbadjian.

Cette nouvelle attaque fait écho à la guerre des 44 jours subie par la République d'ARTSAKH (Haut-Karabakh) durant l'automne 2020.

Une attaque ou la communauté arménienne a fait également face à l'agression de l'armée de l'Azerbaïdjan. Cette guerre a pris fin le 10 novembre 2020 suite à la déclaration signée la veille entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Cette déclaration a abouti au transfert sous le contrôle azerbaïdjanais d'une grande partie du territoire de la République d'Artsakh.
En 44 jours de combats intenses, près de 3900 personnes civils et militaires sont tombés sous les bombes et les balles azéris et 7 districts ont été perdus ou cédés.

Cette prise de contrôle par l'armée azéri des territoires de la république d'Artsakh est également un risque pour l'héritage culturel et patrimonial du Haut-Karabakh. Plus de 1500 monuments historiques et culturels arméniens, églises, monastères, sites archéologiques, cimetières et tombeaux, ponts et palais médiévaux, musées et collections privées sont passés sous le contrôle de l'Azerbaïdjan. Aujourd'hui le sort de cet héritage culturel arménien inspire de sérieuses inquiétudes face aux actes de pillage, de destruction et de profanation déjà constatés à Chouchi et à Hadrout. A travers ces actes l'Azerbaïdjan montre son intention d'effacer la culture arménienne des territoires qu'elle occupe.

Avec ce voeu, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme souhaite affirmer sa volonté de défendre les droits fondamentaux de la population de l'Artsakh en protégeant par la reconnaissance formelle de la République d'Artsakh: reconnaissance du droit à la vie, à la sécurité, à la santé, à l'éducation au développement culturel, économique et social, au libre choix de son organisation politique et bien entendu à l'autodétermination, selon les termes de la résolution n°3436 portant sur la reconnaissance de la République d'Artsakh, enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 16 octobre 2020.

L'amitié séculaire de la France avec l'Arménie comme sa tradition universelle et humaniste de défense des droits de l'homme, de lutte contre toutes les discriminations et de protection des libertés fondamentales exigent que la France ouvre la voie des Nations et reconnaisse dès maintenant la république d'Artsakh, faisant de cette reconnaissance le premier rempart en droit de la population. Cette reconnaissance internationale permettra de garantir l'intégrité des frontières et de protéger efficacement sa population qui a le droit, tout comme celle de l'Azerbaïdjan, de vivre en paix et de rechercher la meilleure voie pour son développement.

Aujourd'hui le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme souhaite au nom des valeurs universelles qu'il défend:

- affirmer son amitié avec le peuple Arménien et avec la République d'Artsakh.

- nous invitons le gouvernement Français à reconnaitre la souveraineté de l'Artsakh et la protection de son peuple.

- Condamner la destruction de bien culturel et patrimonial Arménien dans les territoires sous contrôle Azerbaïdjanais et invite la communauté internationale à trouver un mécanisme de protection et de sauvegarde dudit patrimoine historique et culturel.